



## Motion d'actualité Basse pression sur la rentrée

La politique de réduction des moyens poursuivie par le ministère va entraîner une année très difficile pour les élèves.

Ses conséquences sont déjà visibles à l'occasion des opérations d'affectation des personnels.

La suppression de postes provoque :

- une multiplication des mesures de carte scolaire
- un blocage du mouvement dans certaines disciplines, même pour les rapprochements de conjoints
- l'augmentation du nombre de postes à complément de service.

Ces difficultés sont aggravées par la réduction du nombre de postes mis aux concours, qui a pour conséquences:

- la vacance d'un nombre important de postes dans les académies peu attractives
- la diminution des capacités de remplacement, dont une partie va combler les postes vacants
- la nécessité de recourir à des personnels non titulaires et non formés.

La détérioration organisée de la situation des précaires, par mesure d'économie, se traduit par :

- la dégradation des affectations pour les derniers MA, garantis d'emploi
- l'interruption des contrats pendant toutes les vacances (grandes et petites)
- la transformation des contractuels en vacataires
- le recours à des vacataires 200 heures se succédant à un même poste

***En conséquence, l'AG second degré du Sgen-CFDT revendique dans l'immédiat :***

- le recrutement de titulaires à la hauteur des besoins afin de pourvoir les postes vacants et d'assurer le remplacement***
- pour les non titulaires, le réemploi sur des contrats d'une année complète et une perspective de titularisation***
- la mise en place d'un observatoire du remplacement dans toutes les académies***

Le secrétaire départemental  
*Loïc Balouet*